

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation :

05/09/2023

Date d'affichage :

19/09/2023

**SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-trois, le treize septembre, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

**Membres présents :** M. MICLO Guy – Mme BLEICHER Mélanie - Mme CANAL Alexanne - M. CHARNOT Nicolas – M. COURBOT Francis - Mme FIMBEL Florence - Mme GROSCLAUDE Sarah - M. GUYOD Quentin - M. HEIDET Sylvain - M. KARLE Jean - M. MONCHABLON Florent - M. RONDON Mickaël - Mr TEREBUS Michel - Mme VENCK-MILLET Gabrielle

**Mme Sarah GROSCLAUDE a été nommée secrétaire de séance**

**Objet de la délibération**

Le Maire expose au Conseil Municipal le dossier de travaux de rénovation du Gymnase du Collège de Giromagny.

**N° 55**

Les réunions de préparation et de suivi des travaux prévues étant nombreuses, il convient de désigner des délégués disponibles et pouvant être présents régulièrement à ces réunions.

**Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de construction du Collège de GIROMAGNY**

Après échanges et discussions, le Conseil Municipal décide de désigner

**Délégués titulaires :**

☞ Guy MICLO  
☞ Jean KARLE

**Délégué suppléant :**

☞ Florent MONCHABLON  
☞ Michel TEREBUS

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an  
ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme.

**Le Maire,**  
**Guy MICLO**

